

## SPORTCULTURE 21<sup>th</sup>

VECTEUR D'AMBITIONS CITOYENNES



### **Les détourner des réseaux « anti-sociaux »**

**D'aucuns parlent de « réseaux sociaux ». A bien y regarder, s'il arrive quelques fois que ces réseaux aient une utilité sociale, force est de constater que leur évolution tend de plus en plus vers de l'« anti-social » ; et plus spécifiquement pour les enfants.**

Dans sa chronique du 11 mai dernier, l'éditorialiste au « *Monde* » Philippe Bernard affirme que derrière ces réseaux, il y a un réel « enjeu de santé mentale ». En s'appuyant sur de nombreuses recherches, dont celle de Bruno Falissard, président de la Société française de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, il décrit « *Une pratique qui altère durablement les capacités intellectuelles des petits et incite les adolescents à guetter compulsivement des signes de reconnaissance, leur donne en exemple des stéréotypes absurdes de beauté ou de sexualité, les confronte à la violence et à la pornographie, les place sous la domination de harceleurs, de charlatans et de semeurs de haine* ».

Avec un cynisme que leur complicité avec Donald Trump et consorts a aujourd'hui démasqué, les fabricants du Web promettaient une avancée en termes d'éducation. Or, à revers, en sus de la confiscation de leur apprentissage social, les enfants subissent des symptômes semblables à ceux de l'addiction et se détournent des activités sportives et culturelles essentielles au développement de leur créativité.

Une raison de plus pour inciter tous les enfants et plus particulièrement les « potentiels décrocheurs scolaires et relationnels » à pratiquer les activités sportives et culturelles que nous leur proposons dans le cadre du « Passeport pour Grandir » mis en œuvre pendant le temps périscolaire.

Un temps périscolaire qui est d'autant plus profitable aux enfants qu'il est organisé dans le cadre de la semaine dite « de cinq jours ». Or, malheureusement il est prévu à la rentrée de généraliser la semaine dite « de quatre jours à l'école primaire », si néfaste aux enfants qu'aucun autre pays n'a songé à l'instaurer.

Ne serait-il pas plutôt pertinent d'analyser, lors de la « Convention citoyenne sur l'école » qui est annoncée par le Président de la République, les retombées des organisations permettant aux enfants d'acquérir, au-delà des savoirs, les qualités qu'ils développent dans des activités culturelles et sportives. C'est en tous cas ce que souhaite l'inspecteur général de l'éducation nationale Jean-Paul Delahaye qui signe dans « *Le Monde* » du 17 juin un article intitulé « *La convention citoyenne ne devrait pas se cantonner aux temps scolaires* ».

Parce qu'en complément du « temps scolaire », il y a le « temps du périscolaire » qui doit trouver une place essentielle dans la « Grande chaîne de l'éducation des enfants ». Un « temps du périscolaire » qui est un fabuleux outil de détournement des « réseaux anti-sociaux » au bénéfice de ce dont ils ont réellement besoin.

---

## ***Des tableaux pour grandir***

Vendredi 21 juin, le Parc Sophie Desmarets du quartier « Mosson » au nord de Montpellier accueillait l'exposition des œuvres réalisées par les enfants des écoles Heidelberg et Louisville de ce quartier qui, pendant le temps périscolaire, avaient suivi l'action « Passeport pour Grandir » de l'association « Sportculture 21<sup>th</sup> » avec l'objectif affiché de développer leur « envie d'apprendre ».

Une action qui a permis aux enfants de découvrir - in situ - les activités sportives les plus proches de leur école, et donc de leur lieu d'habitation, en assistant à des entraînements et même pour certains sports en participant à ces entraînements.

Une action qui a permis à la directrice de la médiathèque du quartier d'accompagner les enfants vers la lecture à partir des centres d'intérêts que Julien, l'animateur des « Francas » avait fait émerger chez eux.



A l'occasion de cette exposition, les enfants ont pu présenter leurs œuvres à leur famille en présence de plusieurs personnalités dont la présidente de la « Maison de l'Europe », le directeur de leur école, des représentants du conseil municipal de la jeunesse, ...

## **Le Site « Sportculture 21<sup>th</sup> »**

<https://www.sportculture.net>

*Le portail « **A Propos** » permet d'accéder à la répartition, par secteurs d'activité des 6000 sympathisants qui reçoivent chaque mois la Lettre « Sportculture 21<sup>th</sup> » ainsi qu'à la répartition nationale des 20 ambassadrices et ambassadeurs « Sportculture 21<sup>th</sup> ».*

*Le portail « **139 Lettres mensuelles** » permet d'accéder aux Lettres mensuelles, éditées depuis février 2013, regroupées par thèmes : Société, Aménagement, Management, Politique publique, Grands évènements, ÉducationLe portail « **Interventions** » permet d'accéder à plusieurs conférences données dans le cadre de « Sportculture 21<sup>th</sup> » et d'en visionner quelques extraits.*

*Le portail « **Interventions** » permet d'accéder à plusieurs conférences données dans le cadre de « Sportculture 21<sup>th</sup> » et d'en visionner quelques extraits.*

*Le portail « **Ouvrages Jp F** » permet d'accéder à plusieurs ouvrages écrits et édités dans le cadre de « Sportculture 21<sup>th</sup> » ainsi qu'à des ouvrages en tant que co-auteur.*

*Le portail « **Manifeste des enfants du 21<sup>ème</sup>** » permet d'accéder à ce manifeste ainsi qu'au « Pacte opérationnel des ambitions citoyennes éducatives » et à plusieurs déclinaisons de terrain dont celles mises en œuvre sur Montpellier avec ses 10 points d'étapes - dernier le 29 avril 2024.*

*Le Pacte opérationnel ainsi que plusieurs de ses déclinaisons sont également accessibles sur le site national de l'« Observatoire des Zones Prioritaires » : <https://www.ozp.fr/spip.php?article23279>*